



Bulletin d'adhésion Garanties MEP 2010/2011

Cadre réservé à la mutuelle :

Code agent

Votre état civil

Mlle Mme Mr

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance / / Ville de naissance

Département de naissance Pays de naissance

Nationalité Numéro de Sécurité Sociale

Vos coordonnées

Adresse : N° de voie Type (av, rue, bd, ...) Nom de voie

Complément 1 (bâtiment, lotissement ...)

Complément 2 (étage, chez M. ...)

Code Postal Ville Téléphone

Mobile E-mail

Vos études en 2010

Nom de l'école/université Ville

Cursus d'études L M D

Si c'est votre dernière année d'études, cochez la case ci-contre :

Votre adhésion

Cochez la case correspondante à la garantie ou les garanties choisies.

Échéance de toutes les garanties MEP : 30/09/2011.

Garantie choisie :

<input type="checkbox"/> basick	<input type="checkbox"/> déclick	<input type="checkbox"/> pratick	<input type="checkbox"/> dynamick	<input type="checkbox"/> stratégick	<input type="checkbox"/> T'as Tout	<input type="checkbox"/> T'es Bien	<input type="checkbox"/> basick 9	<input type="checkbox"/> déclick 9	<input type="checkbox"/> pratick 9	<input type="checkbox"/> dynamick 9	<input type="checkbox"/> stratégick 9												
<input type="checkbox"/> Garantie annuelle «T'as Tout» incluse prise d'effet au plus tôt 01/10/2010						<input type="checkbox"/> Garantie 9 mois «T'as Tout» incluse prise d'effet au plus tôt 01/01/2011																	
Paiement comptant : 50 € /an Paiement fractionné : 16 € + 3,09 € x 11		Paiement comptant : 112 € /an Paiement fractionné : 16 € + 8,72 € x 11		Paiement comptant : 225 € /an Paiement fractionné : 16 € + 19 € x 11		Paiement comptant : 298 € /an Paiement fractionné : 16 € + 25,63 € x 11		Paiement comptant : 422 € /an Paiement fractionné : 16 € + 36,90 € x 11		Paiement comptant : 16 €/an		Paiement comptant : 24 €/an		Paiement comptant : 40 € /9 mois Paiement fractionné : 16 € + 3 € x 8		Paiement comptant : 90 € /9 mois Paiement fractionné : 16 € + 9,25 € x 8		Paiement comptant : 178 € /9 mois Paiement fractionné : 16 € + 20,25 € x 8		Paiement comptant : 234 € /9 mois Paiement fractionné : 16 € + 27,25 € x 8		Paiement comptant : 334 € /9 mois Paiement fractionné : 16 € + 39,75 € x 8	

Mode de paiement

Paiement comptant :

Espèces ▶ Montant : € Signature MEP ▶ BON POUR REÇU

Chèque à l'ordre de la MEP

Carte bancaire

Titulaire

N° de carte bancaire / /

Date d'expiration / Cryptogramme (Reportez les 3 derniers chiffres inscrits au dos de votre carte).

Paiement par prélèvements
(Sauf «T'as Tout» et «T'es Bien» qui ne peuvent être prélevés seules) :

Un acompte de 16 € payable par chèque est à joindre obligatoirement à votre bulletin d'adhésion, sauf si vous aviez déjà souscrit une «T'as Tout».

Attention, si vous avez choisi une «T'es Bien», le montant de l'acompte à régler sera de 16+24= 40 euros. En effet, la «T'es Bien» ne peut être réglée par prélèvement.

Vous devez impérativement remplir l'autorisation de prélèvement au bas de ce bulletin.

Attention, le prélèvement n'est pas possible sur les comptes Livret.

Signature de l'adhérent

Je déclare, conformément à l'article L 221-4 du Code de la Mutualité, avoir pris connaissance et être en possession des statuts de la mutuelle, de son règlement mutualiste et des informations concernant les garanties dont le risque est porté par un autre organisme assureur et avoir disposé d'un délai de réflexion de 7 jours et ce avant d'adhérer.

L'adhésion aux garanties mutualistes de la MEP (hors garanties «T'as Tout» et «T'es Bien») se renouvelle automatiquement pour 12 mois à la date d'expiration sauf dénonciation par lettre recommandée au moins deux mois avant la date d'échéance et dans tous les cas législativement et réglementairement prévus. Il est expressément reconnu tant par la mutuelle que par l'adhérent que le lieu d'exécution de la prestation de service délivrée et effectuée par la mutuelle, conformément au contrat mutualiste, est en son siège social.

Fait à

Le / / 20

Signature de l'adhérent ▶

Pièces à joindre au bulletin d'adhésion

1. Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal à votre nom pour recevoir vos virements (RIB ou RIP).

2. Le chèque du premier règlement à l'ordre de la MEP ou votre numéro de CB si paiement par carte bancaire (voir ci-dessus).

Autorisation de prélèvement :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte à débiter :

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Etablissement teneur de mon compte :

Nom

Adresse

Code Postal

Ville

Numéro national d'émetteur : 387 689

Compte bancaire ou postal à débiter :

Code établissement : Code guichet :

Numéro de compte : Clé RIB :

Date :

Signature de l'adhérent ▶

Créancier : MEP - CS 20001 - 13942 MARSEILLE CEDEX 20.